

15.09.2015 - 12:09 Uhr

Offensive de qualification de la formation professionnelle de base - l'ASC demande à concentrer les forces

Zürich (ots) -

La Confédération met tout en place pour tirer davantage profit du potentiel de la main d'oeuvre nationale. Ces démarches doivent donc être soutenues efficacement, encouragées, devenant ainsi une véritable offensive de qualification. D'autres activités (telles que demandées par les motionnaires) ne sont actuellement pas nécessaires selon l'Association suisse des cadres ASC.

L'ASC doute de la nécessité et de l'utilité d'un fonds spécial, ceci aussi bien pour des raisons de politique sur la formation que des finances.

Nous sommes tous d'accord: il faut utiliser de la meilleure manière le potentiel du personnel suisse qualifié. Par l'acceptation de l'initiative pour limiter l'immigration du 9 février 2014, cet objectif est devenu encore plus important. Au niveau Confédération, l'administration a déjà préparé différents projets. Toutefois, différentes motions politiques ont aussi été présentées. Ainsi, deux d'entre elles demandent de constituer un fonds par lequel la Confédération soutiendrait les Cantons durant plusieurs années, en vue d'une offensive de qualification dans le domaine de la formation professionnelle, en particulier dans la formation professionnelle de base. L'ASC doute de la nécessité et de l'utilité d'un fonds spécial, ceci aussi bien pour des raisons de politique sur la formation que des finances:

Les formations ultérieures et supérieures des adultes ainsi que l'acquisition et la conservation des compétences de bases sont sans aucun doute très importantes. Toute mesure destinée à une offensive de qualification doit rester axée principalement sur l'aptitude à répondre au marché du travail. Concrètement, ceci signifie que la formation de base doit être respectivement complétée ou élargie pour répondre aux besoins et à la demande. De plus, ces mesures doivent représenter une plus-value visible autant pour les étudiants en vue de leurs chances sur le marché du travail que pour les employeurs par rapport à la productivité. En se focalisant ainsi, le système dual de formation est renforcé et la discussion autour de la sur-académisation du monde du travail devient caduque.

Les mesures sont déjà en route

Les projets lancés par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) vont dans cette direction, tel que le rapport «Diplôme professionnel et changement de profession pour les adultes». En outre, le système de formation professionnelle dispose de suffisamment de possibilités de conduite adaptées. La loi sur la formation professionnelle, les messages du SEFRI et la loi sur la formation continue prévoient des moyens et voies pour soutenir une formation ultérieure. Il est cependant indiqué que la Confédération se penche sur les questions de la formation professionnelle de base des adultes: le sujet doit être ancré dans les objectifs politiques, il faut encourager l'élargissement et le développement d'offres adaptées aux adultes, améliorer l'information par un concept couvrant toute la Suisse et mettre au point les questions sur le financement et l'accompagnement. Les études soulignent la nécessité de mieux connaître les groupes cibles, le potentiel, les obstacles et les facteurs de réussite. Ces mesures contribuent à élaborer les conditions-cadre pour les diplômes professionnels et le changement de profession pour les adultes de manière efficiente et adaptée, afin d'augmenter la part des réussites.

Ainsi, l'ASC s'oppose aux décisions indépendantes comme les motions proposées pour une offensive de qualification. Des mesures correspondantes sont déjà contenues dans le projet du SEFRI et de l'initiative pour combattre la pénurie de personnel qualifié, d'autres décisions indépendantes compliqueraient leur mise en oeuvre. Dans le cadre des travaux sur l'initiative pour combattre la pénurie de personnel qualifié - dont le but est l'obtention d'une première formation professionnelle gratuite pour tous les jeunes et adultes - le Conseil fédéral examinera en outre si le financement existant présente des lacunes. Au cas où il devait s'avérer que des moyens supplémentaires de soutien financier de la part de la Confédération sont nécessaires, le financement d'autres mesures de formation devront se faire au travers du message FRI 2017-2020.

Conclusion: La Confédération met tout en place pour tirer davantage profit du potentiel de la main d'oeuvre nationale. Ces démarches doivent donc être soutenues efficacement, encouragées, devenant ainsi une véritable offensive de qualification. D'autres activités - telles que demandées par les motionnaires - ne sont actuellement pas nécessaires.

L'Association suisse des cadres ASC

L'Association suisse des cadres représente les intérêts économiques, politiques et sociaux des cadres suisses. Elle se définit comme un centre de compétences pour les cadres de toutes branches et propose à ses membres de nombreuses prestations dans les domaines de la formation, de la gestion de carrière, ainsi que des services juridiques, financiers et d'assurances.

Les membres disposent de l'accès à un précieux réseau national et régional de contacts et de relations.

L'ASC possède une longue tradition et de l'influence: fondée en 1893 en tant que «Société suisse des contremaîtres», elle compte aujourd'hui plus de 12 000 membres. L'Association est active dans tout le pays et elle ne dépend d'aucun parti politique.

Depuis 2009, l'ASC est membre à part entière de la confédération européenne des cadres CEC European Managers, l'organisation faitière européenne de toutes les organisations de cadres, basée à Bruxelles. www.cadres.ch

Contact:

Jürg Eggenberger
Directeur
T +41 43 300 50 50
j.eggenberger@sko.ch

Association suisse des cadres ASC
Case postale, 8042 Zurich
Schaffhauserstrasse 2, CH-8006 Zurich
T +41 43 300 50 50
info@cadres.ch
www.cadres.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002686/100777778> abgerufen werden.